

Communes de Tournai, Antoing, Brunehaut, Rumes

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Établissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de Ventis – Rue As Pois 4A – 7500 TOURNAI

Enquête publique portant sur :

- la demande de permis unique pour le repowering du parc éolien de Tournai-Antoing-Brunehaut. L'implantation de 5 éoliennes d'une puissance unitaire maximale de 7,2 MW, d'une cabine de tête et le démantèlement des 7 éoliennes existantes. La demande inclut également le renouvellement anticipatif du permis des 3 éoliennes de l'extension. En effet, bien que le permis actuel arrive à échéance en 2046, ce renouvellement vise à aligner leur durée d'exploitation sur celle des 5 nouvelles éoliennes issues du repowering. Cette démarche garantit une gestion temporelle et administrative unifiée de l'ensemble du parc de Tournai-Antoing-Brunehaut.

Site

Eoliennes : Commune de Tournai – 57076 TOURNAI 20 DIV/SAINT-MAUR/

Commune d'Antoing – 57014 ANTOING 5 DIV/BRUYELLE/

Commune de Brunehaut – 57041 BRUNEHAUT 9 DIV/JOLLAIN-MERLIN/

Cabine : Domaine Infrabel

L'autorité compétente pour statuer sur ladite demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué. Le projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article 90 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des articles D.29-7 et suivants du Code de l'Environnement. La durée de l'enquête publique est de 30 jours s'agissant d'un projet de catégorie B (article D29-13, § 1er, du Code de l'Environnement). Le projet a fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier.

Le dossier de demande de permis unique, incluant l'étude d'incidences sur l'environnement, peut être consulté aux administrations communales, à partir du 13 avril 2026 jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture et de fin de l'enquête	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Pour la commune de Tournai 06/04/2026	du 13/04/26 au 13/05/2026	Service urbanisme de la Ville de Tournai Avenue de Maire, 175 (entrée via la rue Lefebvre Caters) Le 13/05/2026 de 11h à 11h15	Collège communal de Tournai Rue Saint Martin, 52 7500 TOURNAI Réf : PEU2026/5
Pour la commune d'Antoing 06/04/2026	du 13/04/26 au 13/05/2026	Administration Communale d'Antoing Chemin de Saint-Druon, 1 - 7640 Antoing Le 13/05/2026 à 10h	Collège communal d'Antoing Chemin de Saint-Druon, 1 7640 Antoing
Pour la commune de Brunehaut 06/04/2026	du 13/04/26 au 13/05/2026	Administration Communale de Brunehaut Rue Wibault Bouchart, 11 - 7620 Brunehaut Le 13/05/2026 à 11h	Collège communal de Brunehaut Rue Wibault Bouchart, 11 7620 Brunehaut
Pour la commune de Rumes 06/04/2026	du 13/04/26 au 13/05/2026	Administration Communale de Rumes Place, 1 - 7618 Taintignies Le 13/05/2026 à 10h	Collège communal de Rumes Place, 1 7618 Taintignies

Les Bourgmestres de ces communes portent à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Tournai : Consultations à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, **uniquement sur rendez-vous**, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, au service urbanisme – avenue de Maire, 175 (entrée via la rue Lefebvre Caters) : du mardi au vendredi (sauf le jeudi) de 09h00 à 12h00, le mercredi et le vendredi de 13h45 à 15h45 et le lundi 27/04/2026 de 16h00 à 20h00. Les rendez-vous sont à prendre au plus tard 24h à l'avance soit par téléphone au 069/33.23.14, soit par mail, uniquement à service.urbanisme@tournai.be, soit via mytournai.be. Pour les rendez-vous du lundi ceux-ci doivent être pris pour le vendredi qui précède à 15h30 au plus tard.

Personne de contact : Service Urbanisme - service.urbanisme@tournai.be - 069/33.23.14

Antoing : Consultations à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, au service urbanisme – Centre administratif sis au Chemin de St Druon 1 à 7640 Antoing du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 8h00 à 12h, le mercredi de 13h30 à 16h30. Les rendez-vous en dehors des heures d'ouverture sont à prendre au plus tard 48h à l'avance soit par téléphone au 069/33.29.17, soit par mail à caroline.delbauve@antoing.net

Personne de contact : Caroline Delbauve - Service Aménagement du Territoire et Urbanisme – caroline.delbauve@antoing.net – 069/33 29 17

Brunehaut : Consultation du lundi au vendredi de 9h à 12h ; les samedis de 9h à 10h sur rendez-vous pris 24h à l'avance, si pas la permanence est annulée.

Personne de contact : Virginie Daemen - Service Urbanisme – urbanisme@commune-brunehaut.be – 069/36.29.64

Rumes : Consultations tous les jours ouvrables (sauf le jeudi) entre 9h et 12h et entre 14h et 16h30. Et sur rendez-vous en dehors de ces heures.

Personne de contact : Isabelle Decubber - Service Urbanisme – Isabelle.decubber@communederumes.be – 069/67.25.44

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des Administrations Communales dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès:

- du demandeur – auteur du projet : Ventis - Mr. Benoît MAT - info@ventis.eu
- des services du Fonctionnaire Technique de la Direction des Permis et Autorisation, à savoir Jean-François Dulière – Place du Béguinage 16, 7000 Mons – permis.environnement.mons@spw.wallonie.be
- des services du Fonctionnaire délégué de la Direction de Mons de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme, à savoir Laurent Leleux - Place du Béguinage 16, 7000 MONS – 065/328011